

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 97 (1999)

Heft: 5

Rubrik: Aus- und Weiterbildung = Formation, formation continue

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fachkommission für interkantonale Fachkurse für Vermessungszeichnerlehrlinge der deutschsprachigen Schweiz

Jahresbericht über das Schuljahr 1997/98

Im Jahr 1998 traf sich die Fachkommission am 24. September zur jährlichen Sitzung, um die Abrechnung für das Schuljahr 97/98 und das Budget für das Schuljahr 98/99 abzunehmen. Die Abrechnung wies Kurskosten von Fr. 3580.– pro Lehrling nach Abzug der Verbandsbeiträge aus.

Die Zahl der Lehrlinge nahm gegenüber den vorangehenden Jahren ab; nämlich von 126 Lehrlingen im 1997 auf 108 im 1998 (in Klammer: männlich, weiblich):

1998	108	(93, 15)
1997	126	(101, 25)
1996	122	(96, 26)
1995	111	(91, 20)
1994	104	(88, 16)

Das neue Ausbildungsreglement für Vermessungszeichnerlehrlinge trat am 1.7.1998 in Kraft. Die Schule passte das Stoffprogramm bereits an. Das Fach Fachzeichnen heisst nun Planerstellung und beinhaltet neu weniger die Zeichenarbeit, sondern mehr die Gestaltung von grafischen Produkten. Weiter fällt die Grundinformatik im ersten Kurs weg und im dritten Kurs werden zusätzlich 20 Lektionen über Datenbanken angefügt.

Weiter stellten die Berufsschullehrer fest, dass viele BMS-Lehrlinge am berufsschulfreien Tag im Betrieb arbeiten müssen. Die Arbeitsbelastung werde dadurch für die Betroffenen klar zu gross. Die Fachkommission beschloss deshalb, dass die entsprechenden Betriebe durch den Präsidenten schriftlich auf die Problematik aufmerksam gemacht werden.

Im Schuljahr 97/98 wurden in den Blockkursen in 23 Klassen 454 Schüler unterrichtet. Fünf der 23 Klassen konnten als reine Berufsmaturitätsklassen geführt werden. Im Berichtsjahr wurden sechs Lehrverhältnisse aufgelöst. Von den 105 zur Lehrabschlussprüfung antretenden Lehrlingen bestanden vier die Prüfung nicht.

Die Kurse verliefen ohne erwähnenswerte Probleme. Die Mitglieder der Fachkommission berichteten von den durchgeführten Schulbesuchen, insgesamt wurden die besuchten Lehrkräfte gut beurteilt. Der Unterricht wird kompetent vorgetragen, die Lehrlinge werden motiviert und machen interessiert mit. Die

guten Leistungen der Schule und der Lehrerschaft werden herzlich verdankt.

U. Müller, Präsident

Commission paritaire romande d'apprentissage de dessinateur-géomètres

Rapport d'activité 1998

Pour 1998, les affaires courantes de la CRADG ont été liquidées lors de l'assemblée générale et de six réunions du bureau.

L'assemblée générale du 6 février 1998 a vu les comptes 1997 de la commission acceptés avec un excédent des charges de Fr. 2180.– environ. Comme l'année précédente, cet excédent des charges est dû principalement aux frais d'élaboration et d'impression du nouveau cours de connaissances professionnelles. Elle a pris connaissance du budget pour 1998 qui prévoit un excédent des produits d'environ Fr. 500.–. L'augmentation des cotisations, la limitation des indemnités et d'autres mesures d'économies ont permis de réduire de manière importante (env. Fr. 15 000.–) les excédents des charges.

Le GTEM (Groupe de travail pour l'élaboration du nouveau manuel de connaissances professionnelles à l'usage des dessinateurs-géomètres) a continué son travail tout au long de 1998. Il informe trimestriellement le bureau de la CRADG, organe de relecture, sur l'état d'avancement de ses travaux. Le rythme de travail de ce groupe a été réduit afin de rester dans les prévisions budgétaires de la commission.

L'ensemble des chapitres prévus initialement sont terminés et édités. Quatre chapitres complémentaires seront, au cours de l'année 1999, terminés et englobés dans le cours définitif. Que ce groupe et tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce document soient ici remerciés et félicités pour le travail accompli à ce jour.

La commission d'examens CFC, présidée par M. Nicodet, a mis sur pied en juin 1998 les examens dont le bilan est très positif au point de vue de l'organisation. Sept candidats sur cinquante n'ont pas obtenus les moyennes requises. Pour la première fois, une variante «DAO» a été mise sur pied pour les candidats intéressés. Quatre candidats ont opté pour cette variante dont trois d'entre eux ont passé l'épreuve avec succès, un seul n'a pas rendu un travail satisfaisant. La CRADG remercie M. Nicodet et tous les experts pour leur excellent travail au sein de cette commission d'examens. La CRADG a constaté que quelques problèmes

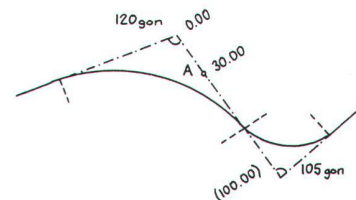
de coordination ont été mis en évidence entre les cours de l'EPSIC et les cours d'introduction organisés dans les cantons de Fribourg et Genève. Afin d'y remédier, une commission de «coordination EPSIC» a été créée. Composée de trois membres, un par canton (FR, GE, VD), elle va examiner et aplanir ces problèmes de coordination.

Au cours de cette année 1998 la CRADG a suivi avec grand intérêt le déroulement et l'organisation des cours dans les trois écoles professionnelles de Lausanne, Sion et Neuchâtel. La CRADG a pris connaissance de la mouture définitive du règlement d'apprentissage. A son grand regret elle a constaté que la nouvelle pondération des notes d'examen qu'elle avait proposée n'a pas été retenue. Après une enquête auprès de l'ensemble des professionnels romands, des trois écoles professionnelles et des associations professionnelles, elle a décidé de manifester sa désapprobation auprès de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie. Cette démarche est restée vaine jusqu'à ce jour.

En fin d'année, la CRADG a organisé un entretien très positif avec M.R. Durussel qui a repris, au sein du Comité SSMAF, le département de la formation professionnelle.

Les objectifs principaux de la CRADG pour 1999 sont la finition du nouveau cours de connaissances professionnelles et la révision du «Guide méthodique» adapté au nouveau règlement. L'organisation des examens CFC, les contacts avec les écoles professionnelles et le bon déroulement de la formation de nos apprentis restent aussi des objectifs importants. La CRADG remercie toutes les instances liées à la formation professionnelle pour leur collaboration et leur soutien dans l'accomplissement de sa tâche. *Le président, JD. Waelti*

Lehrlingsaufgabe 3/99



Berechne die beiden Radien der S-Kurve, wobei der Kreisbogen 5 m Abstand zu Punkt A haben muss.

Calcule les deux rayons de la courbe en S en respectant la distance de 5 m entre l'arc du cercle et le point A.

Calcola i due raggi della curva S in cui l'arco di cerchio deve essere a 5 m di distanza dal punto A.

S. Klingele